



ISSN 1841-8333

ISSN en ligne 2261-3463

L'Europe souveraine : discours et héritage économique au service des intérêts français

Radu Albu-Comănescu

Faculté d'études européennes, Université Babeş-Bolyai, Roumanie

Département d'Etudes européennes et Gouvernance

radu.albu@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-5158-4638>

Reçu le 10-12-2023 / Évalué le 15-12-2023 / Accepté le 24-12-2023

Résumé

Un développement récent dans les études européennes est l'émergence d'un discours sur la souveraineté européenne, gagnant en importance après l'allocation du président Emmanuel Macron à la Sorbonne en septembre 2017. Ce concept implique que l'UE adopte une approche plus géopolitique et qu'elle protège ouvertement ses intérêts. Le but de cet article est d'explorer les objectifs que le président Macron et le gouvernement français ont voulu atteindre en introduisant ce type de discours dans l'espace narratif de l'UE. En outre, le texte examine dans quelle mesure cette position agit comme un mécanisme de légitimation des objectifs économiques de la France.

Mots-clés : discours, intégration européenne, gouvernance, réforme

Europa suverană: discurs și moștenire economică în serviciul intereselor franceze

Rezumat

O evoluție recentă în studiile europene este apariția unui discurs privind suveranitatea europeană în politica UE, proeminent după alocuțiunea președintelui Emmanuel Macron la Sorbona în septembrie 2017. Acest concept presupune ca UE să adopte o abordare mai geopolitică și să își protejeze propriile interese. Textul de față își propune examinarea obiectivelor pe care președintele Macron și guvernul francez au urmărit să le atingă prin introducerea discursului asupra „suveranității” în narațiunea UE. Articolul explorează totodată măsura în care această poziție servește drept mijloc de legitimare a obiectivelor economice ale Franței.

Cuvinte cheie : discurs, integrare europeană, guvernanță, reformă

Sovereign Europe: discourse and economic heritage serving French interests

Abstract

A recent development in European studies is the emergence of a discourse on European sovereignty in EU politics, gaining prominence after President Emmanuel

Macron's Sorbonne speech in September 2017. This concept entails the EU adopting a more geopolitical approach and openly protecting its own interests. This article aims to examine the goals that President Macron and the French government wished to achieve by introducing this type of discourse into the EU's narrative. Additionally, it explores the extent to which this stance serves as a means to legitimise France's economic objectives.

Keywords: narrative, European integration, governance, reform

[...] Faire l'Europe sans défaire la France.

Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères,
Président du Conseil de l'Europe, le 9 mars 1953

Introduction¹

Le président français Emmanuel Macron n'a cessé de soutenir le concept de « souveraineté européenne » depuis son discours à la Sorbonne en septembre 2017, où cette formule désigne des moyens permettant à l'Europe « d'exister dans le monde actuel et de sauvegarder [ses] intérêts et [ses] valeurs » (Macron, 2017b). Dans un monde marqué par la rivalité croissante entre deux puissances de taille continentale, à savoir les États-Unis et la Chine - sans compter l'ascension de l'Inde, l'essor du Brésil ou l'ambition des BRICS -, les nations européennes devraient favoriser l'intégration afin de rester compétitives (Vallée, 2022). Le président français insistait sur l'absence d'une politique de puissance de l'Union européenne, car, habituée à un monde de certitudes, les États membres de l'UE avaient apparemment cru à la fin de l'Histoire (Macron, 2019). Le tourbillon des années 2017-2022 semblait contribuer aux idées exprimées à l'Élysée, de sorte que la « souveraineté européenne » a gagné un soutien considérable en termes discursifs. Les dirigeants de l'UE, dont le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, celui de la Banque centrale européenne, Mario Draghi (plus tard Premier ministre italien) et l'actuel chancelier allemand Olaf Scholz (ministre des Finances jusqu'en 2021) ont - à leur tour - adopté et référencé le discours sur la souveraineté (Juncker, 2018 ; Scholz, 2018 ; Draghi, 2019). Inutile de rappeler les controverses subséquentes qui ont entouré les propos d'Emmanuel Macron à la fois pendant son premier mandat et aujourd'hui ; mais le recours à la formule « souveraineté européenne » s'est répandu dans la rhétorique des hommes d'État du continent, atteignant le point où - pour diverses raisons - il a été également converti et réinterprété (Politico, 2023).

Vu les critiques déferlantes (y compris celle du ministre roumain des Affaires étrangères : Aurescu, 2020), on peut se demander pourquoi le gouvernement

français et le président Macron ont persisté à promouvoir le concept de souveraineté européenne, perçu comme difficilement réalisable, voire impraticable. Pour comprendre ce qui semble apparenté à l'obstination politique et à l'unilatéralisme, il faut suivre quelques pas ; d'abord, une contextualisation du discours sur la souveraineté européenne à travers les études européennes et les étapes de l'intégration européenne (source d'une série de pratiques qui, tout en paraissant insignifiantes à première vue, cachent une dimension probante, Nițoiu, Tomic, 2014). Deuxièmement, l'utilisation de la « souveraineté européenne » peut être mieux comprise comme une pratique discursive qui utilise - dans sa stratégie de persuasion - les menaces sécuritaires pour valider un programme très compatible avec les intérêts économiques de la France (Bertoncini, 2023). Troisièmement, il serait utile d'analyser à travers cette grille de lecture les propositions issues des discours d'Emmanuel Macron, piliers du concept de souveraineté européenne. On notera que les propositions-piliers ont été modifiées et réinterprétées au fil du temps, la dernière version datant du discours de Macron à La Haye en avril 2023 (Macron, 2023²) ; présentées donc au cours de son second mandat présidentiel, qui a débuté en 2022, et susceptibles à être modifiées dans l'avenir, elles sont impropres à l'analyse à moyen terme. C'est la raison pour laquelle le texte ci-devant s'articule autour de quatre propositions majeures issues des discours du président au cours de son premier mandat, désormais achevé : la « refondation démocratique » de l'UE (pour rapprocher les institutions transnationales et les nations européennes) ; le développement d'une culture stratégique commune ; l'émergence de corporations transnationales européennes dans les secteurs technologiques qui caractérisent l'économie du 21^e siècle ; et la mise en œuvre d'un budget de la zone euro.

Cadre théorique

Dans le contexte spécifique de l'UE - essentiellement une construction juridique -, les débats sur le vocabulaire ont des effets significatifs sur l'interprétation politique de la construction européenne (Torfing, Howarth, 2004) car l'innovation institutionnelle suppose non seulement une création conceptuelle, mais aussi un transfert de concepts, mots et formules employés dans les discours officiels et les narrations du moment (Wodak, Chilton, 2005). Parfois expérimentaux, ces mots, concepts ou formules sont pourtant circonscrits à des pratiques politiques et discursives existantes ; moteurs de la dynamique politique, les acteurs/émetteurs européens déploient leur activité au sein d'un - et à travers un - réseau de pratiques préexistant (Best, 2016). Ainsi, il faudra analyser principalement la manière dont les acteurs recréent délibérément les pratiques existantes et les adaptent pour

mieux servir leurs propres intérêts. Notre article s'intéressera particulièrement à la pratique discursive de la « souveraineté européenne » par l'Élysée et les responsables du gouvernement français par la théorie de la pratique internationale qui suggère la contextualisation du discours et son ancrage dans la réalité (Gumperz, 1982 ; Neumann, 2002 ; Wodak, Chilton, 2005 : 127) ; ceci car le discours, comme d'autres pratiques, est utilisé par les acteurs/émetteurs pour modifier les arrangements sociaux, économiques, politiques ou culturels en fonction de leurs intérêts. Il serait ainsi utile de mettre l'accent plutôt sur la fonction pratique du discours, moins sur ce qu'il représente stylistiquement ou symboliquement. De ce point de vue, la « souveraineté européenne » se présente comme un concept politique à pleine portée, au nom duquel la France a entamé une tâche de restructuration de l'UE dans son ensemble. Pour les sceptiques, la nébulosité du concept laisse à désirer, pendant que son manque de substance a fait l'objet d'une longue série de critiques. Il y a de la substance dans le discours sur la « souveraineté », mais elle sert des objectifs politiques spécifiques à la France (Beaune, 2020), placés dans des domaines-clés, peu nombreux mais importants pour la politique européenne, et moins innovants que ne le laisse entendre Macron et son équipe : car en promouvant un degré de centralisation pré- ou proto-fédérative, ces domaines concernent souvent l'adoption - par l'UE - du modèle interventionniste ou dirigiste français (Börzel, 2002 ; Grossman, 2020 ; Lecaussin, 2020). Or, examinant les quatre propositions avancées au cours du premier mandat présidentiel d'Emmanuel Macron, on découvre un fil rouge confirmant que l'approche 'souverainiste' a été systématiquement utilisée pour justifier et promouvoir des politiques européennes alignées sur l'étatisme français, car dans des domaines sans rapport avec le dirigisme classique, l'Élysée et Matignon ont présenté un discours souvent vague, sans inspiration pour une construction véritablement souveraine.

Le passé récent d'une idée

Ce n'est pas une construction juridique ou institutionnelle que l'utilisation de la formule « souveraineté européenne » propose ; prise dans le contexte, elle correspond à un discours sécuritaire qui gravite autour d'un scénario où une entité parvient à s'affranchir des procédures et réglementations établies en arguant sur la priorité et l'immédiateté d'une menace existentielle (Buzan, De Wilde, Waever, 1998 : 25). Certifiant cette clé de lecture, le gouvernement français a invoqué la souveraineté pour classer - dans de nombreux cas - des questions *économiques* dans la catégorie des problèmes de *sécurité*, justifiant l'intervention de l'État au détriment des règles du marché et du libre-échange. Bien que les responsables politiques de l'UE aient longtemps considéré que le Marché unique reste toujours

efficace, les préoccupations en matière de sécurité, surtout après la pandémie de 2020, ont entraîné un changement de politique et de discours. Sur ce marché, qui est à la fois un espace économique et un espace discursif (Lynggaard, 2019), la France - comme de nombreux autres États membres - cherche à aligner plus étroitement la gouvernance économique de l'Europe sur son propre modèle économique (Moravcsik, 2000 ; Fioretos, 2001 ; Di Carlo, Schmitz, 2023).

En raison du rôle éminent joué par les élites dans la définition des priorités et l'allocation des ressources économiques, l'économie de la France a souvent été qualifiée de post-dirigiste, néo-dirigiste ou néo-mercantiliste (Clift, 2012 ; Ansaloni et Smith, 2018 ; Warlouzet, 2019). À côté des institutions formelles et des politiques publiques, le dirigisme joue également un rôle important, avec ses séries de discours légitimateurs (Durand et al., 1985). Le lien entre politique industrielle et souveraineté est solidement ancré depuis la fondation de la Cinquième République (Esambert, 1994 ; Bossuat, 2005) et s'inscrit dans la durée : les responsables politiques ne cessent d'accoupler la sécurisation des industries françaises aux questions de souveraineté (Ansaloni, Smith, 2018). Créer des corporations européennes et mettre en œuvre une politique industrielle interventionniste - parfois justifiée par l'approche états-unienne de la même politique (dont le dernier avatar fut la Loi sur la réduction de l'inflation de 2022) - fait part d'une ambition de la France, manifestée à long terme. En conséquence, les règles de concurrence de l'UE ont été présentées comme des obstacles à la réalisation de cet objectif (Warlouzet, 2019) ; le soutien indéfectible du gouvernement français aux politiques fiscales expansionnistes au niveau national et européen peut également être lié au modèle économique dirigiste du pays.

Néanmoins, ce n'est que sous la présidence Macron que le gouvernement français a tenté d'intégrer le discours de la souveraineté économique au niveau de l'Union européenne d'une manière très visible et constante, et ceci dans un contexte favorisé par une combinaison exceptionnelle de facteurs nationaux, européens et internationaux. Au niveau national, les élections de 2017 ont fondamentalement restructuré l'environnement du pays, mettant fin à une politique en binôme centre-droit/centre-gauche (Hooghe, Marks, 2018), profondément divisée au sujet de l'intégration européenne depuis Maastricht et dont une partie des bases électorales étaient si eurosceptique que les partis ont fini par adopter un double discours à l'égard de l'UE, érodant la crédibilité de la France à l'extérieur et sa capacité d'entraîner les États-membres dans un projet européen plus avancé. À l'opposé, la base électorale majoritairement pro-européenne de Macron lui a permis de placer la réforme de l'Union au centre de ses promesses électorales, et n'a pas hésité à construire son offre politique autour d'un concept comme la souveraineté européenne (Pedder, 2018).

Ensuite, les conséquences du Brexit sur l'esprit de cohésion - du moins temporaire - des Européens a servi de facteur favorable au discours sur la souveraineté. Au Brexit s'ajoutait le manque de définition des préférences allemandes quant aux formules de gouvernance économique européenne, hésitant entre le marché libre et l'interventionnisme : si quelques voix gouvernementales (tel le ministre de l'économie Altmaier) ont adhéré avec plus ou moins de conviction au discours macronien sur la souveraineté, les milieux industriels allemands, avant tout, se sont montrés sceptiques ; la controverse nationale autour de la stratégie industrielle nationale de 2019 illustre encore ce point (Schneider, 2022). Enfin, au niveau international, le discours sur la souveraineté européenne a capitalisé sur un contexte mondial marqué, outre le Brexit, par la victoire électorale de Donald Trump, le changement d'attitude de la Chine, la pandémie de Covid-19 et l'invasion russe de l'Ukraine. La société politique et civile euro-atlantique est persuadée de vivre à une époque où l'ordre international libéral est remis en question de l'intérieur et de l'extérieur de manière sans précédent (Mearsheimer, 2019 ; Duclos, 2023). Même si cette interaction de triples facteurs a créé une fenêtre d'opportunité pour l'Élysée, c'est à travers la pratique discursive de la « souveraineté européenne » que le gouvernement français a cherché à convertir cette opportunité en résultats politiques centrés sur l'intérêt national.

Les piliers d'une (certaine) souveraineté européenne

À la Sorbonne, Emmanuel Macron propose quatre politiques en connexion avec cette formule. Il s'agit d'une refondation démocratique de l'Europe, de la cultivation d'une pensée stratégique commune, de la création de champions européens et d'un budget de la zone euro.

(I) La *refondation démocratique* de l'UE faisait partie de l'image de Macron comme rénovateur du projet européen, mise électorale en 2017. Enlevant à la droite nationaliste le droit de s'emparer exclusivement de la notion de souveraineté (Macron 2016b, 2017b), le président choisit cette dernière pour l'insérer dans l'allo-cution à la Sorbonne ou dans le discours à l'Acropole d'Athènes pour renforcer le thème de la légitimité de l'UE, menacée non pas par les souverainistes, mais par les mouvements populistes ; il était donc indispensable de revigorer la démocratie au niveau de l'UE (Macron, 2017a). Le président français a proposé d'organiser des conventions démocratiques et de permettre aux listes transnationales de participer aux élections européennes de 2019, exprimant aussi son souhait que la moitié du Parlement européen soit élue par des listes transnationales lors des élections de 2024 (Macron, 2017b). Mais, en pleine contradiction avec son discours, aucune mesure n'a été prise dans ce sens depuis le moment Sorbonne, à l'exception de

la *Conférence sur l'avenir de l'Europe* de 2021, forum consultatif, sans influence, qui a fini par illustrer une compréhension limitée, peu démocratique, intergouvernementale et hiérarchiquement descendante des institutions européennes par l'Élysée. Le président français a pris même une position anti-démocratique (mais institutionnellement stratégique pour imposer son agenda) suspendant le système du *Spitzenkandidat* par l'opposition faite à Manfred Weber, le candidat du Parti populaire européen à la présidence de la Commission en 2019. Le pouvoir discrétionnaire des États membres sur le processus de nomination du *top job* européen était mis en évidence. Mais, au fond, la définition donnée à la souveraineté par le gouvernement français n'était pas liée à la participation politique ; à la Sorbonne, le terme a été défini comme la capacité à « exister dans le monde contemporain », dans le contexte de la mondialisation (Macron, 2017b)³. La souveraineté européenne projetée par l'Élysée n'abordait pas la question de la répartition du pouvoir au sein de la politique de l'UE comme facteur contribuant à ladite souveraineté ; l'accent est plutôt mis sur le renforcement des capacités technologiques de l'Union à protéger les citoyens et surtout la France. L'interprétation de la souveraineté par la *capacité* (géoéconomique) au lieu d'une *revendication d'autorité légitime* (politico-institutionnelle et de type constitutionnel) est le raisonnement qui sous-tend l'argument de Macron selon lequel « la souveraineté ne peut être qu'européenne au XXI^e siècle » (Macron, 2017b). En d'autres termes, la dimension nationale (française d'abord) peut être politiquement et électoralement agréable, mais comparé à des tiers superpuissants, le marché de tout pays européen est trop petit. Pour paraphraser Valéry Giscard d'Estaing, l'Europe est une affaire de dimension (Giscard d'Estaing, 2009). En conclusion, la question de la répartition de l'autorité au sein de l'État n'a pas été au cœur du discours sur la « souveraineté européenne », et la refondation démocratique, loin de renforcer l'ancrage des Européens dans les réalités institutionnelles et internationales de l'Union, fut réduite à une consultation sans conséquences et sans véritable suite.

(II) Le développement d'une *culture stratégique commune* entre les États membres de l'UE constituait un autre projet. Macron s'était engagé - tout au long de son premier mandat - en faveur d'une politique de défense européenne, plus affirmée, plaidant constamment pour l'obtention d'une « autonomie stratégique » européenne au sein de l'OTAN. Le président a justifié cette position par des commentaires controversés sur la 'mort cérébrale' de l'OTAN, qui, selon lui, à l'ère de Trump, rendait l'organisation incapable de défendre les intérêts de l'UE en matière de sécurité (Macron 2019). À première vue, ce discours pourrait être interprété comme une demande de renforcement considérable de la coopération européenne en matière de défense et de transformation de l'UE en un participant

à part entière aux affaires militaires ; mais le discours a été interprété par ses opposants à la fois à travers les lentilles de l'antiaméricanisme français classique et celles du désir de prééminence française en Europe, en particulier parce qu'en 2019, le président Macron faisait activement campagne en faveur d'une nouvelle « architecture de confiance et de sécurité » à construire avec le « partenaire naturel et voisin » de l'Europe, la Russie. Cette initiative (alimentée par ce que les critiques appellent 'le romantisme politique français' et naïveté à l'égard du régime kremlinien) a déclenché l'opposition véhémente des pays du flanc oriental de l'OTAN et a finalement contraint l'Élysée à s'expliquer sur son unilatéralisme, isolant visiblement la France en Europe (ECFR, 2020).

Il existe peu de preuves que cette ambition est en train de se concrétiser au niveau européen (le *Compas stratégique* de mars 2022 reste un document non contraignant...), d'autant plus que les États membres qui ne disposent pas de force de frappe nucléaire sont réticents à l'égard d'une souveraineté mal définie dans le domaine de la défense, bien plus que dans d'autres domaines tels que la politique industrielle ou le commerce. En réalité, les revendications de Macron en matière de souveraineté européenne ont été surdimensionnées par rapport aux résultats effectifs de la France en matière de coopération dans le domaine de la politique de défense ; les traditions gaullistes d'indépendance, d'autonomie décisionnelle, de singularité (depuis 1966), puis le régime spécial à l'intérieur de l'OTAN (depuis 2009) rendaient depuis longtemps la France incompatible avec les stratégies de sécurité de la grande majorité des membres de l'Alliance - surtout en Europe Centrale-Orientale -, fondées sur un esprit de communauté défensive et de coopération renforcée (Albu Comănescu, 2021). La souveraineté européenne a été également liée à la mise en place de l'*Initiative européenne d'intervention* (IEI), dont les vertus ont été, encore, exagérées, car l'IEI est - d'un côté - un forum situé en dehors des institutions de l'UE (Major, Mölling, 2017), et, de l'autre, elle est loin d'être conçue comme instrument de convergence stratégique : projet sur invitation, l'IEI excluait les pays perçus comme 'trop pro-américains' et pas assez sensibles aux idées françaises ; à l'exception de l'Estonie, l'Élysée écartait l'ensemble des pays du centre-est de l'UE, augmentant une division entre les « anciens » membres de l'Union et les « nouveaux », qui n'était pas sans rappeler l'Europe à plusieurs vitesses, ritournelle du discours macronien au début de sa présidence. Ainsi, des aspects importants de la politique de défense de Macron, tels que la position critique à l'égard de l'OTAN, les efforts pour établir un dialogue « de confiance et sécurité » avec la Russie et la doctrine de la dissuasion nucléaire indiquent, de loin, une préférence persistante pour la souveraineté nationale plutôt qu'européenne (Faure, 2020a : 149-153).

C'était l'Élysée qui invitait l'Europe à s'adapter aux besoins de la France, avec des voix supplémentaires rappelant que l'Europe doit se construire à tout prix en fonction des intérêts français (Beaune, 2020). D'où les doutes partagés par les membres de l'Union européenne quant à la volonté de l'Hexagone d'intégrer la politique européenne de défense et les voix qui, *in petto*, observaient que, loin d'être le vecteur d'intégration des intérêts stratégiques nationaux d'une majorité d'États, Macron comprend par 'culture stratégique commune' l'adhésion des autres à la culture stratégique de la France (Vohra, 2023)⁴.

Du point de vue du cadre institutionnel, le discours de Macron sur la souveraineté européenne perpétue et renforce une coalition existante de parties prenantes, comprenant surtout des responsables français, allemands, la Commission, ainsi que des acteurs économiques, invoquant les menaces sécuritaires pour faire progresser l'intégration industrielle de la défense (Mauro, 2019 ; Béraud-Sudreau et Pannier, 2021 ; Breton, 2022 ; Lannoo, 2023). Les économies d'échelle sont ainsi présentées comme indispensables à la souveraineté européenne, argument plusieurs fois défendu auparavant (Giscard d'Estaing, 2014), y compris au niveau de la Commission européenne (Juncker, 2018)⁵.

D'un autre côté, l'Élysée utilise le discours de la souveraineté pour pousser la coalition industrielle de défense existante vers une direction beaucoup plus protectionniste ; le dirigisme dans l'intégration industrielle de la défense implique des restrictions sur les producteurs basés en dehors de l'UE, car la véritable et indéniable signification de la souveraineté européenne est centrée sur la politique industrielle de défense. La logique de la production et de l'achat européens a été si obstinément poursuivie par l'Élysée qu'elle a fini par mettre à mal le soutien militaire que l'UE envisageait d'apporter à l'Ukraine, jusqu'à ce que, confronté aux réalités, l'exécutif français fasse en partie marche arrière⁶. Dans ce domaine, Macron a mis en œuvre un programme avec une approche radicalement différente ; la France dispose d'un avantage avec ses entreprises de défense, ce qui lui permet de se démarquer des autres pays pour obtenir une plus grande part de marché dans un marché européen intégré de la défense. Sans être consubstantiel au Gaullisme hypertrophié du Quai d'Orsay (Lequesne, 2017), ou à l'indéfinissable gaullio-mitterrandisme (Vaisse, 2017), le discours sur la souveraineté européenne de cet ancien banquier et fonctionnaire du ministère de l'Économie mène en réalité vers des objectifs de politique industrielle, appuyés, théoriquement, sur des préoccupations de sécurité (Faure, 2020b). Les interventions publiques de Macron en faveur de la construction d'une industrie européenne de la défense ainsi que de l'achat d'équipements militaires européens l'ont souligné à maintes reprises. « Il faut lire *français* au lieu d'*européen* », affirment les critiques qui insistent que les deux

critères favorisent la France et maximisent ses gains financiers. En même temps, paradoxalement pour une politique qui se veut de coopération européenne, tout en promouvant des projets multi/transnationaux, la France s'attache à la préservation du secret technologique sur bases nationales (Rademacher, 2022).

(III) Chez Emmanuel Macron, la *politique industrielle* a déterminé dès le premier moment le discours sur la souveraineté européenne. En avril 2015 déjà, alors ministre de l'Économie, il évoquait la « souveraineté numérique » de l'Europe et soulignait par conséquent l'importance de créer des « champions » (Les Échos, 2015). Les décideurs politiques français considèrent systématiquement la souveraineté technologique comme une composante de la souveraineté politique (Sénat français 2019 : 416). Le discours à la Sorbonne s'inscrit dans cette perspective. Pour garantir la souveraineté technologique, l'UE doit désigner les champions de demain (Macron 2017b) ; c'est un concept fréquemment cité par le président, rapporté à l'euphémisation des anciens « champions nationaux » (entreprises de premier plan censées renforcer la puissance et le prestige nationaux). L'importance supposée de ces entreprises privées pour la souveraineté nationale / européenne est utilisée pour justifier l'aide gouvernementale ; invoquant une menace de dépendance technologique, les entreprises sont présentées comme des atouts de sécurité, légitimant une intervention politique pour les favoriser et les protéger.

Le domaine dans lequel les préférences de la France entrent le plus en conflit avec la gouvernance de l'UE concerne la politique de concurrence, dans laquelle les valeurs ordo-libérales d'origine allemande exercent une influence significative, et où la Commission a une compétence exclusive depuis la fin des années 1980 (Warloutzet, 2017 : 160). Même si la création d'entreprises transnationales est réclamée au nom de la « souveraineté européenne », les règles de concurrence rendent cela impossible ; le rachat du constructeur ferroviaire français Alstom par son concurrent allemand Siemens - négocié depuis de nombreuses années et prévu pour début 2019 -, a généré la question des contrôles/monopoles dans l'industrie ferroviaire européenne. Le rejet de la fusion fut vivement critiqué par le ministre Bruno Le Maire, auteur, deux semaines plus tard, avec son homologue allemand Altmaier, d'un *Manifeste franco-allemand pour une politique industrielle européenne adaptée au 21^e siècle*. Les deux soulignaient la dégradation constante de la présence des entreprises européennes dans les classements internationaux (cinq seulement parmi les 40 plus grandes), considérant que l'absence de « règles du jeu équitables à l'échelle mondiale » avait placé les entreprises européennes dans une situation désavantageuse significative, avec la nécessité impérieuse de réviser les lignes directrices en matière de fusion⁷. Propositions efficaces, compte tenu de la révision par la Commission de la définition du marché pour la première fois depuis 1997 (Meunier, Mickus 2020 ; Lavery et al. 2022).

Le contrôle des aides d'État est un aspect encore plus crucial de la politique de concurrence où le discours de la « souveraineté européenne » a été de nouveau utilisé. La surveillance européenne des aides d'État a rendu extrêmement difficile la mise en œuvre d'une politique industrielle à grande échelle, l'Élysée ayant plaidé pour une révision des règles afin d'autoriser des dérogations dans les secteurs jugés stratégiquement importants. Pour y parvenir, Paris a utilisé la clause *Projets importants d'intérêt européen commun* (IPCEI) du Traité de Maastricht (Élysée, 2023), dont l'article 107§3 parle de tels projets, permettant aux gouvernements de bénéficier d'une dérogation de la Commission pour offrir des aides d'État. À juste titre, l'Élysée observait qu'aucun IPCEI n'avait été créé, l'article sommeillant pendant 26 ans. Une mise à jour de ces réglementations a été suggérée, avec un premier projet de ce type accordé en 2018, financé d'une aide d'État de 2 milliards pour le secteur de la microélectronique (Commission européenne, 2018). En moins de quatre ans, un total de 20 milliards d'euros a été distribué, réforme qui a permis au gouvernement français et au commissaire Breton d'employer des formes plutôt novatrices de politique industrielle verticale pour faire face aux menaces sécuritaires émergentes⁸.

(IV) Suivant les traces de ses prédécesseurs, tels François Hollande ou Valéry Giscard d'Estaing (2014) le président Macron proposait aussi la création d'un *budget de la zone euro* dirigé par un ministre commun, qui renforcerait la souveraineté européenne et ferait de la zone euro une puissance capable de rivaliser avec la Chine et les États-Unis. Ce budget serait financé par des ressources fiscales au niveau de l'UE dans les domaines numérique et environnemental (Macron, 2017b), et serait compatible avec le concept de « gouvernement économique » de l'Europe commune, dont les racines remontent aux années 1980. Par la Déclaration de Meseberg de juin 2018, la France et l'Allemagne se mettaient d'accord sur un budget pour la zone euro, mais il était dix fois inférieur au montant proposé par l'Élysée (Howarth, Schild, 2021). Devant un gouvernement allemand ambivalent sur la question - pour des raisons de politique intérieure et de psychologie économique -, la *Nouvelle Ligue Hanséatique*, coalition d'États du Nord, dirigée par les Pays-Bas, se montrait intransigente, préconisant de remplacer le budget de la zone euro par un « instrument budgétaire de convergence et de compétitivité » (Politico, 2019 ; Schoeller, 2021). Rejetant la proposition française - et toujours en connexion avec les attentes de l'électorat néerlandais -, le Premier ministre Mark Rutte a souligné la nature de l'UE en tant qu'Union d'« États membres souverains », refusant une fois avec le budget toute intégration complémentaire (Rutte, 2018 ; Politico, 2017). Les appels français à affirmer la « souveraineté fiscale européenne » au moyen d'impôts communs sont restés sans réponse (Le

Maire, Moscovici, 2018). Ce sera la pandémie de 2020 et la récession subséquente qui ont offert à la France l'occasion de sortir de l'impasse et d'enregistrer quelques succès. Même si aucun budget pour la zone euro ne s'est concrétisé, le Fonds de relance de 750 milliards d'euros a brisé le tabou des emprunts communs, mettant en avant le concept de ressources budgétaires communes (Schelkle, 2021). Dans les conclusions du Conseil européen de juillet 2020, les États membres ont demandé à la Commission de mettre en œuvre des ressources propres supplémentaires, qui comprennent des propositions concernant un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et une taxe numérique (Conseil européen, 2020a). Si les discussions sur la fiscalité numérique ne sont pas encore parvenues à une conclusion, un accord pour un mécanisme d'ajustement carbone a été trouvé en mars 2022.

Ces réalisations limitées n'ont pas rendu la rhétorique de la « souveraineté européenne » plus acceptable, ni utile, dans le domaine de la politique budgétaire. Par prudence, le gouvernement français s'est abstenu de l'employer lors des discussions avec l'Allemagne concernant le plan de relance postpandémique. La France a adopté une stratégie argumentative particulière, soulignant que la pandémie a été un choc symétrique (de Boissieu, 2022 : 96-101) et que les craintes étaient moins justifiées que pendant la crise de la dette des années 2010 (Euractiv, 2020 ; Schelkle, 2021). Ainsi, la réponse à la crise postpandémique n'était plus liée au discours sur la souveraineté européenne⁹.

Le désir de la France d'augmenter la capacité budgétaire des gouvernements nationaux et des institutions européennes - tout comme la réforme de la politique de concurrence - est enraciné dans la formule interventionniste. Le financement des « biens publics européens » par un budget de la zone euro constitue un aspect important du discours ; pourtant, l'approche française appliquée en matière de politique de concurrence ne peut être reproduite dans ce domaine, car la référence à la souveraineté européenne continue d'être stigmatisée en raison de son lien avec le fédéralisme fiscal (Colliat, 2015 : 139-153). L'Élysée et son équipe a fait appel à la concurrence géopolitique avec des tiers pour soutenir une politique budgétaire expansionniste et de type dirigiste (Clift, 2006), mais les références à la souveraineté européenne ont été abandonnées puisqu'elles suscitaient l'irritation des autres États membres.

Conclusion

Bien qu'il puisse sembler que l'invocation de la « souveraineté européenne » soit motivée par le désir de revitaliser les pratiques démocratiques au niveau de l'UE et de lui confier une nouvelle mission géopolitique, les intentions de l'Élysée sont ancrées dans la poursuite des intérêts de l'économie française, plus

spécifiquement dans la gouvernance économique et la sécurisation du marché qui en résulte. L'Élysée ne s'est pas refusé un exercice de Pygmalion qui visait la transformation de la gouvernance économique européenne et son orientation vers un « étatisme dirigiste » marqué par l'interventionnisme, plaçant la France au centre du processus d'influence des politiques européennes. Le plaidoyer pour la souveraineté européenne - qui illustre la tentative d'un État membre de remodeler la gouvernance de l'UE selon son propre modèle, en recourant à des pratiques discursives - a influencé les politiques industrielles de défense et de concurrence, sans une réussite similaire dans le domaine budgétaire ou celui de la création des biens publics européens. Des avancées notables furent enregistrées sur le plan de relance postpandémique et le partage des ressources budgétaires ; toutefois, le concept même de souveraineté européenne demeure un sujet peu apprécié.

Bibliographie

Albu Comănescu, R. 2021. « Building Europe. Can France and Central Europe Truly Reconcile? Integrating Interests in the Quest for EU Leadership ». In : *Visegrad Insight*, 16 février. [En ligne] : <https://visegradinsight.eu/building-europe-can-france-and-central-europe-truly-reconcile/> [consulté le 6 décembre 2023].

Altmaier, P., Le Maire, B. 2019. « A Franco-German manifesto for a European industrial policy fit for the 21st century ». [En ligne] : <https://www.bmwi.de/Redaktion/DE/Downloads/F/franco-germanmanifesto-for-a-european-industrial-policy.html>, [consulté le 6 décembre 2023].

Ansaloni, M., Smith, A. 2018. « The Neo-dirigiste Production of French Capitalism since 1980 : The View from Three Major Industries ». In : *French Politics*, Vol. 16, p. 154-178.

Aurescu, B. 2020. « Valorile comune în spațiul transatlantic - Coerență în politica externă a României și contribuția la rolul global și reziliența strategică ale UE », 23 novembre. [En ligne] : <https://www.caleaeuropeana.ro/op-ed-bogdan-aurescu-valorile-comune-in-spatiu-transatlantic-coerenta-in-politica-externa-a-romaniei-si-contributia-la-rolul-global-si-reziliencia-strategica-ale-ue/>, [consulté le 6 décembre 2023].

Beaune, C. 2020. « L'Europe, par-delà le COVID-19 ». In : *Politique étrangère*, Vol. 85, N° 3, automne 2020. [En ligne] : <https://www.ifri.org/fr/publications/politique-etrangere/articles-de-politique-etrangere/leurope-dela-covid-19>, [consulté le 6 décembre 2023].

Béraud-Sudreau, L., Pannier A. 2021. « An “improbable Paris-Berlin-Commission triangle” : usages of Europe and the revival of EU defense cooperation after 2016 ». *Journal of European Integration*, Vol. 43, N° 3, p. 295-310.

Bertoncini, Y. 2023. « Quelle ‘souveraineté européenne’ après la déclaration de Versailles ? Avenir et perspectives ». *Schuman Papers*, N° 721, 9 octobre. [En ligne] : <https://www.robert-schuman.eu/questions-d-europe/721-quelle-souverainete-europeenne-apres-la-declaration-de-versailles> [consulté le 6 décembre 2023].

Best, E. 2016. *Understanding EU Decision-Making*. Maastricht : Springer International Publishing.

Börzel, T. 2002. «Member State Responses to Europeanization». *Journal of Common Market Studies*, Vol. 40, N° 2, p. 193-214.

Bossuat, G. 2005. *Faire l'Europe sans défaire la France : 60 ans de politique d'unité européenne des gouvernements et des présidents de la République française (1943-2003)*. Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang.

Breton, T., « Industrie de la défense : 500 millions d'euros pour renforcer l'industrie de la défense européenne ». 19 juillet 2022, blog du Commissaire Thierry Breton. [En ligne] : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/SPEECH_22_4617, [consulté le 6 décembre 2023].

Buzan, B., Waeber, O., De Wilde, J. 1998. *Security : A New Framework for Analysis*. Londres : Lynne Rienner.

Chopin, T., Lequesne, C. 2021. « Disintegration Reversed : Brexit and the Cohesiveness of the EU27 ». *Journal of Contemporary European Studies*, Vol. 29, N° 3, p. 419-431.

Clift, B. 2006. « The New Political Economy of French Dirigisme : French Macroeconomic Policy, Unrepentant Sinning and the Stability and Growth Pack ». *The British Journal of Politics and International Relations*, Vol. 8, N° 3, p. 388-409.

Clift, B. 2012. « Comparative Capitalisms, Ideational Political Economy and French Post-Dirigiste Responses to the Global Financial Crisis ». *New Political Economy*, Vol. 17, N° 5, p. 565-590.

Cohen, E. 1992. « Dirigisme, politique industrielle et rhétorique industrialiste ». *Revue française de science politique*, Vol. 42, N° 2, p. 197-218.

Colliat, R. 2015. De la crise grecque au fédéralisme fiscal et budgétaire européen. In : *La crise dans tous ses états*. Fontaine : Presses universitaires de Grenoble.

Commission Européenne. 2018. « State aid : Commission approves plan by France, Germany, Italy and the UK to give €1,75 billion public support to joint research and innovation project in microelectronics », 18 décembre. [En ligne] : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/mt/ip_18_6862 [consulté le 6 décembre 2023].

Commission Européenne. 2022a. Communiqué de presse, « EU Chips Act : Europe's plan to regain global leadership in semiconductors ». [En ligne] : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/STATEMENT_22_891, [consulté le 5 décembre 2023].

Commission Européenne. 2022b. « Regulation on establishing the European defence industry reinforcement through common procurement act ». [En ligne] : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52022PC_0349&from=EN, [consulté le 6 décembre 2023].

Conseil Européen. 2020a. *Conclusions*, 21 juillet. [En ligne] : <https://www.consilium.europa.eu/media/45109/210720-euco-final-conclusions-en.pdf> [consulté le 6 décembre 2023].

Conseil Européen. 2020b. *Conclusions du sommet du 1-2 octobre*. [En ligne] : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-13-2020-INIT/en/pdf> [consulté le 6 décembre 2023].

Conseil Européen. 2021. *Conclusions*, 21-22 octobre. [En ligne] : <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2021/10/22/european-council-conclusions-21-22-october-2021/> [consulté le 27 octobre 2023].

Conseil Européen. 2022. *Séance extraordinaire*, 10-11 mars. [En ligne] : <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2022/03/11/the-versailles-declaration-10-11-03-2022/>, [consulté le 27 septembre 2023].

(de) Boissieu, C. 2020. L'euro et la crise du COVID-19 : L'UE et la zone euro en première ligne. In : *Ramses 2021 : Le grand basculement ?* Paris : Institut français des relations internationales.

Di Carlo, D., Schmitz, L. 2023. « Europe first? The rise of EU industrial policy promoting and protecting the single market ». *Journal of European Public Policy*, Vol. 30, N° 10, p. 2063-2096.

Draghi, M. 2019. « L'Europe, la souveraineté et la mondialisation ». *Le Monde*, 4 mars. [En ligne] : https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/03/04/mario-draghi-l-europe-la-souverainete-et-la-mondialisation_5431074_3232.html, [consulté le 23 octobre 2023].

Draghi, M., Macron, E. 2021. « The EU's fiscal rules must be reformed », *Financial Times*, éditorial. [En ligne] : <https://www.ft.com/content/ecbdd1ad-fcb0-4908-a29a-5a3e14185966>, [consulté le 27 octobre 2023].

Duclos, M. 2023. *Guerre en Ukraine et nouvel ordre du monde*. Paris : éditions de l'Observatoire.

- Durand, C., Durand, M., Vervaeke, M. 1985. « Dirigisme et libéralisme : l'État dans l'industrie ». *Sociologie du travail*, Vol. 27, N° 3, p. 251-272.
- Élysée. 2023. *Bilan de l'action européenne du Président de la République. Six ans après le discours de la Sorbonne pour une Europe souveraine, unie et démocratique*. [En ligne] : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/bilan-de-l'action-europeenne-du-president-de-la-republique> [consulté le 6 décembre 2023].
- Esambert, B. 1994. *Pompidou : capitaine d'industries*. Paris : Odile Jacob.
- ECFR. 2020. EU Coalition Explorer, juillet, édition spéciale, [En ligne] : <https://ecfr.eu/special/eucoalitionexplorer/>, [consulté le 27 octobre 2023].
- Euractiv. 2020. 'Nine member states ask for eurobonds to face coronavirus crisis', 25 mars. [En ligne] : <https://www.euractiv.com/section/economy-jobs/news/nine-member-states-ask-for-eurobonds-to-face-coronavirus-crisis/> [consulté le 6 décembre 2023].
- Faure, S. 2020a. « Une idée incertaine de l'Europe. Comprendre les ambiguïtés stratégiques d'Emmanuel Macron ». In : *Les Champs de Mars*, Vol. 35, N° 1, p. 149-168.
- Faure, S. 2020b. « Souverainistes et libéraux en lutte au sein du champ de l'eurocratie ». *Critique Internationale*, Vol. 89, N° 4, p. 143-163.
- Fiolet, O. 2001. The Domestic Sources of Multilateral Preferences : Varieties of Capitalism in the European Community. In : *Varieties of Capitalism : The Institutional Foundations of Comparative Advantage*. Oxford : Oxford University Press, p. 213-244.
- Garnier, G. 2023. « France's Place Within NATO: Toward a Strategic Aggiornamento? ». *Etudes de l'Ifri, Focus stratégique*, N° 115, juin. [En ligne] : <https://www.ifri.org/en/publications/etudes-de-lifri/frances-place-within-nato-toward-strategic-aggiornamento> [consulté le 6 décembre 2023].
- Giscard d'Estaing, V. 2009. « L'Europe doit rejoindre le groupe des Etats-continentaux ». *Le Monde*, 18 juin. [En ligne] : https://www.lemonde.fr/idees/article/2009/06/18/l-europe-doit-rejoindre-le-groupe-des-etats-continentaux-par-valery-giscard-d-estaing_1208394_3232.html, [consulté le 27 octobre 2023].
- Giscard d'Estaing, V. 2014. *Europa, la dernière chance de l'Europe*. Paris : XO Editions.
- Grossman, E. 2020. *France and the European Union: After the Referendum on the European Constitution*. Londres : Taylor & Francis.
- Gumperz, J. 1982. *Discourse Strategies*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hooghe, L., Marks, G. 2018. « Cleavage Theory Meets Europe's Crises : Lipset, Rokkan, and the Transnational Cleavage ». *Journal of European Public Policy*, Vol. 25, N° 1, p. 109-135.
- Howarth, D., Schild, J. 2021. « Nein to "Transfer Union" : The German Brake on the Construction of a European Union Fiscal Capacity ». *Journal of European Integration*, Vol. 43, N° 2, p. 209-226.
- Journal Officiel de l'Union Européenne. 2021. 2021/697. [En ligne] : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32021R0697&from=EN> [consulté le 27 octobre 2023].
- Juncker, J. C. 2018. *State of the union address : Hour of European sovereignty*. [En ligne] : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/SPEECH_18_5808, [consulté le 27 octobre 2023].
- Krasner, S. 2001. « Abiding Sovereignty ». *International Political Science Review*, Vol. 22, N° 3 (Transformation of International Relations: Between Change and Continuity), p. 229-251.
- Lannoo, K. 2023. « Pour un marché unique de la défense européenne ». *Le Grand Continent*, 25 septembre. [En ligne] : <https://legrandcontinent.eu/fr/2023/09/25/pour-un-marche-unique-de-la-defense-europeenne/> [consulté le 6 décembre 2023].
- Lavery, S., McDaniel, S., Schmid, D. 2022. « European Strategic Autonomy: New Agenda, Old Constraints ». *The Political Economy of Geoeconomics: Europe in a Changing World. International Political Economy Series*. Cham : Palgrave Macmillan.

- Lecaussin, N. 2020. « Le macronisme, un mélange de populisme et d'étatisme », *Le Figaro*, 9 juillet. [En ligne] : <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/le-macronisme-un-melange-de-populisme-et-d-etatisme-20200709>, [consulté 27 octobre 2023].
- Le Maire, B., Moscovici, P. 2018. « Au G20, nous promouvons un modèle fiscal européen juste, efficace et solidaire ». *Libération*, éditorial du 19 mars. [En ligne] : https://www.liberation.fr/debats/2018/03/19/au-g20-nous-promouvons-un-modele-fiscal-europeen-juste-efficace-et-solidaire_1637329/ [consulté le 27 octobre 2023].
- Le Monde. 2023. « Pacte de stabilité : la France et l'Allemagne ne parviennent pas à s'entendre ». 5 décembre. [En ligne] : https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/12/05/pacte-de-stabilite-la-france-et-l-allemande-ne-parviennent-pas-a-s-entendre_6204069_3234.html [consulté le 6 décembre 2023].
- Lequesne, C. 2017. *Ethnographie du Quai d'Orsay : les pratiques des diplomates français*. Paris : CNRS.
- Les Échos. 2015. « Nokia-Alcatel : Emmanuel Macron exprime son soutien au projet de rapprochement ». 14 avril. [En ligne] : <https://investir.lesechos.fr/actions/actualites/nokia-alcatel-emmanuelmacron-exprime-son-soutien-au-projet-de-rapprochement-1044209.php> [consulté le 2 décembre 2023].
- Lynggaard, K. 2019. *Discourse Analysis and European Union Politics*. Londres : Palgrave Macmillan.
- Macron, E. 2016a. 25 juin, débat sur le Brexit. [En ligne] : <https://www.vie-publique.fr/discours/199627-declaration-de-m-emmanuel-macron-ministre-de-leconomie-de-lindustrie> [consulté le 2 décembre 2023].
- Macron, E. 2016b. 16 octobre, entretien Challenges. [En ligne] : https://www.challenges.fr/electionpresidentielle-2017/emmanuel-macron-gare-a-une-republique-qui-devient-une-machine-a-fabriquer-du-communautarisme_433071, [consulté le 3 décembre 2023].
- Macron, E. 2017a. Discours du 8 septembre, Athènes. [En ligne] : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/11/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-a-la-pnyx-athenes-le-jeudi-7-septembre-2017> [consulté le 4 décembre 2023].
- Macron, E. 2017b. *Initiative pour l'Europe*. [En ligne] : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-uniedemocratique> [consulté le 4 décembre 2023].
- Macron, E. 2019. Entretien *The Economist*, 7 novembre. [En ligne] : <https://www.economist.com/europe/2019/11/07/emmanuel-macron-in-his-own-words-english> [consulté le 4 décembre 2023].
- Macron, E. 2023. Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur les principaux facteurs de la souveraineté européenne, à La Haye le 11 avril 2023. [En ligne] : <https://www.vie-publique.fr/discours/289074-emmanuel-macron-11042023-union-europeenne> [consulté le 4 décembre 2023].
- Major, C., Mölling, C. 2017. « France moves from EU Defense to European Defense ». *Carnegie Europe*. [En ligne] : <https://carnegieeurope.eu/strategieurope/74944> [consulté le 8 décembre 2023].
- Mauro, F. 2019. « La défense européenne entre coopération et intégration : de la PSDC à l'armée européenne ». *Revue Défense Nationale*, N° 819, p. 39-48.
- Mearsheimer, J. 2019. « Bound to Fail: The Rise and Fall of the Liberal International Order ». *International Security*, Vol. 43 N° 4, p. 7-50.
- Meunier, S., Mickus, J. 2020. « Sizing Up the Competition : Explaining Reform of European Union Competition Policy in the Covid-19 Era ». *Journal of European Integration*, Vol. 42, N° 8, p. 1077-1094.
- Moravcsik, A. 1998. *The Choice for Europe : Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*. Ithaca : Cornell University Press.
- Moravcsik, A. 2000. « De Gaulle Between Grain and Grandeur : The Political Economy of French EC Policy, 1958-1970 ». *Journal of Cold War Studies*, Vol. 2, N° 3, Fall 2000, p. 4-68.

- Neumann, I. 2002. « Returning Practice to the Linguistic Turn : The Case of Diplomacy ». *Millennium*, Vol. 31, N° 3, p. 627-651.
- Nițoiu, C., Tomić, N. 2014. *Europe, Discourse, and Institutions Challenging the Mainstream in European Studies*. Londres : Taylor & Francis.
- Parly, F. 2021. Déclaration de Mme Florence Parly, ministre des Armées, sur la coopération militaire entre la France et la Grèce, à Athènes, le 25 janvier 2021. [En ligne] : <https://www.vie-publique.fr/discours/278277-florence-parly-25012021-france-grece> [consulté le 7 décembre 2023].
- Pedder, S. 2018. *Révolution Française : Emmanuel Macron and the quest to reinvent a nation*. Londres : Bloomsbury.
- Politico. 2017. « Dutch prime minister says more EU integration 'not the answer' », 2 décembre. [En ligne] : <https://www.politico.eu/article/mark-rutte-eu-integration-not-the-answer/> [consulté le 5 décembre 2023].
- Politico. 2019. « Rutte declares eurozone budget dead, Macron hails its good health », 21 juin. [En ligne] : <https://www.politico.eu/article/rutte-declares-eurozone-budget-dead-macron-hails-its-good-health/> [consulté le 5 décembre 2023].
- Politico. 2023. « Europe wants to get better at planning for the worst ». 11 octobre. [En ligne] : <https://www.politico.eu/article/europe-planning-for-the-worst-strategic-open-autonomy-thierry-breton-ursula-von-der-leyen/> [consulté le 5 décembre 2023].
- Rademacher, B. 2022. « Les industries françaises de défense », 27 septembre. [En ligne] : <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/286199-les-industries-francaises-de-defense-par-benoit-rademacher> [consulté le 4 décembre 2023].
- Rutte, M. 2018. « Discours au Parlement européen ». 18 juin [En ligne] : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/CRE-8-2018-06-13-ITM-006_EN.html [consulté le 3 décembre 2023].
- Schelkle, W. 2021. « Fiscal Integration in an Experimental Union : How Path-Breaking Was the EU's Response to the COVID-19 Pandemic? ». *Journal of Common Market Studies*, Vol. 59, p. 44-55.
- Schneider, E. 2022. « Germany's Industrial strategy 2030, EU competition policy and the Crisis of New Constitutionalism. (Geo)political economy of a contested paradigm shift ». *New Political Economy*, Vol. 28, N° 2, p. 241-258.
- Schoeller, M. 2021. « Preventing the Eurozone Budget : Issue Replacement and Small State Influence in EMU ». *Journal of European Public Policy*, Vol. 28, N° 11, p. 1727-1747.
- Scholz, O. 2018. Entretien du 8 juin avec Der Spiegel, <https://www.spiegel.de/international/germany/interview-with-finance-minister-olaf-scholz-a-1211942.html> [consulté le 6 décembre 2023].
- Sénat français. 2019. « Rapport au nom de la commission d'enquête sur la souveraineté numérique ; II : Compte rendus ». [En ligne] : <http://www.senat.fr/rap/r19-007-2/r19-007-21.pdf> [consulté le 6 décembre 2023].
- Torring, J., Howarth, R. 2004. *Discourse Theory in European Politics: Identity, Policy and Governance*. Londres : Palgrave Macmillan UK.
- Vaisse, J. 2017. « Le passé d'un oxymore. Le débat français de politique étrangère ». *Revue Esprit*, N° 859. [En ligne] : <https://esprit.presse.fr/article/vaisse-justin/le-passe-d-un-oxymore-le-debat-francais-de-politique-etrangere-39714>, [consulté le 8 décembre 2023].
- Vallée, S. 2022. « Macron et la Confédération européenne (Discours d'Emmanuel Macron devant le Parlement européen à Strasbourg) ». *Le Grand Continent*, 10 mai. [En ligne] : <https://legrandcontinent.eu/fr/2022/05/10/discours-de-macron/> [consulté le 7 décembre 2023].
- Vohra, S. 2023. « 'Strategic Autonomy' Is a French Pipe Dream. Emmanuel Macron is pushing a European policy that flatters France and annoys everyone else. » In : *Foreign Policy*, 3 juillet. [En ligne] : <https://foreignpolicy.com/2023/07/03/strategic-autonomy-is-a-french-pipe-dream/> [consulté le 6 décembre 2023].

Warlouzet, L. 2017. *Governing Europe in a Globalizing World : Neoliberalism and Its Alternatives Following the 1973 Oil Crisis*. Londres : Routledge.

Warlouzet, L. 2019. « The EEC/EU as an Evolving Compromise between French Dirigism and German Ordoliberalism (1957-1995) ». *Journal of Common Market Studies*, Vol. 57, N° 1, p. 77-93.

Wodak, R., Chilton, P. 2005. *A New Agenda in (critical) Discourse Analysis: Theory, Methodology, and Interdisciplinary*. Amsterdam : J. Benjamins.

Notes

1. Cet article s'inscrit dans une série d'études consacrée à la construction européenne dans le cadre d'un *fellowship* avec le groupe de réflexion polonais « Visegrad Insight », suivant principalement les relations entre le moteur franco-allemand de l'UE et l'Europe centrale et orientale. Voir <https://visegradinsight.eu/author/radualbucomanescu/>

2. Le président a détaillé cinq piliers au travers desquels pourraient être réduites les dépendances de l'UE : la compétitivité de l'UE (par la simplification et la rationalisation des réglementations, une meilleure circulation des capitaux, l'unification des marchés de capitaux, l'affectation de l'épargne en priorité vers les PME innovantes) ; la politique industrielle de l'UE (renforcement de l'indépendance industrielle de l'UE dans des domaines stratégiques, en prenant en compte les effets du changement climatique) ; la protection des intérêts stratégiques de l'Europe (plus particulièrement les menaces numériques) ; la réciprocité dans les relations extérieures (par une nouvelle génération d'accords commerciaux de l'UE qui devront garantir un commerce équitable avec les partenaires internationaux) ; et la coopération sur le plan multilatéral (par la promotion du modèle européen à l'international, notamment concernant la stratégie européenne de résolutions et de gestion des conflits).

3. Cette interprétation correspond le mieux au concept de *souveraineté d'interdépendance* de Stephen D. Krasner, désignant la capacité des autorités publiques à régir les mouvements d'informations, d'idées, de biens, de personnes ou de capitaux à travers les frontières de leur État (Krasner, 2001).

4. En février 2022, compte tenu de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, la France a déployé des troupes et du matériel militaire en Roumanie, prenant la tête d'un corps multinational de l'OTAN. Le partenariat avec la Roumanie reste justifié par un récit historique romancé de la francophilie et de la francophonie roumaine par le passé, mais malgré les retrouvailles (momentanées), des questions se posent sur la portée réelle de la présence militaire française dans les Carpates : les regards sceptiques pourraient affirmer que Paris est moins intéressé par la sécurité du flanc oriental de l'OTAN que par le repositionnement de la France comme puissance plus influente au sein de l'Alliance (Garnier, 2023), prête à diriger un 'pilier européen' qualifié d' « autonome ».

5. La coopération d'Emmanuel Macron avec le président de la Commission Jean-Claude Juncker entre 2017-2019 a fourni la base politique du *Fonds européen de défense*, initiative associée à la création d'une *Direction générale de l'industrie de la défense et de l'espace*, régentée par le commissaire français au marché intérieur, Thierry Breton.

6. Le discours de la « souveraineté européenne » utilisé pour justifier la préférence européenne dans les achats d'armements s'applique à l'allocation des fonds de l'UE ou au commerce bilatéral (Parly 2021 ; voir les achats par la Grèce et la Croatie des jets Rafale en 2021, respectivement 2022). En plus de garantir des parts de marché au sein de l'UE, le gouvernement français veut s'assurer que ses exportations d'armements ne soient pas affectées par la Réglementation sur le trafic d'armes au niveau international.

7. L'objectif n'était pas seulement de protéger la part de marché des entreprises, mais également de sauvegarder « la souveraineté et l'indépendance économiques de l'Europe ». Cela se traduit par son « autonomie stratégique » (Altmaier et Le Maire 2019).

8. Après la pandémie, la loi sur les puces de février 2022 a alloué 30 milliards € à l'investissement public dans l'industrie européenne des semi-conducteurs (Commission européenne, 2022a). La dépendance technologique de l'UE a été d'ailleurs considérée, pour la première

fois, comme une « défaillance du marché ». L'invasion de l'Ukraine par la Russie a encore renforcé les positions de la France, conduisant à l'introduction de plusieurs nouveaux outils de politique industrielle, parmi lesquels le IUMU (l'instrument du Marché Unique pour les situations d'urgence), pour l'instant controversé.

9. Il y a eu un cas où le président français Macron a justifié la révision des politiques de déficit budgétaire de l'UE en invoquant la « souveraineté technologique européenne » et la nécessité d'investissements publics (Draghi et Macron 2021). C'est le même argument qui a été repris à la fin 2023, lors des négociations sur les nouvelles règles budgétaires en Zone Euro. Le point d'achoppement majeur entre Paris et Berlin concernait la proposition française que les investissements dans la transition écologique et dans la défense soient sortis du calcul du déficit budgétaire des Etats, proposition réfutée par l'Allemagne, car elle permettrait aux pays en déficit chronique (la France en particulier) de se trouver une nouvelle excuse de s'endetter (*Le Monde*, 2023).